

Doc 2
D. Wauthier

Les décisions

- Approbation de la note stratégique
- Budget 2005, subventions du FSDIE et des composantes aux associations
- Charte de formation des IATOSS
- Conventions : DaimlerChrysler, Ensait/Ulco (université numérique en région), convention type Fsms (apa), Collectif du Hainaut, Lille 3 (Erasme), Ecole de Marrakech (Pentom), convention type encadrement plateau-projets, AGF, Communauté aggro Val de Sambre (Stimat, projet centre technique), Japajo, Chambre de métiers du Nord, Gip académie (forum desv terminales), Ville de Maubeuge/lphc
- Statuts FDEG (adaptation LMD)

Présentation des comptes de Valutec

D. Wauthier, président de Valutec, société anonyme et filiale de l'université crée il y a juste 5 ans, présente les activités de cette société. D. Wauthier est un ancien diplômé de l'université (« Sciences, techniques et méthodes de l'ingénieur », qui était à l'époque le seul diplôme de 2^{ème} cycle de l'université qui compte aujourd'hui plus de 150 formations).

C'est la 1^{ère} fois que Valutec présente son activité. D. Wauthier signale tout d'abord que Valutec est la 1^{ère} société anonyme, filiale d'une université, à avoir obtenu la certification AFAQ ISO 9001 version 2000 pour les activités du Centre technologique en transports terrestres (C3T). On notera que l'université vient également d'obtenir la certification ISO 9001 version 2000 pour son master² professionnel « gestion totale de la qualité ». C'est donc la 2^{ème} certification ISO décernée cette année à l'université qui fête son 40^{ème} anniversaire. Ces certifications ont été conduites par l'AFAQ (association française d'assurance qualité), leader français et l'un des tous premiers organismes de certification au plan mondial. Valenciennes rejoint ainsi les rares universités françaises (6 au total) certifiées ISO par l'AFAQ.

Valutec 2003 : répartition globale

Éléments au 31/12/03	Total	Services Communs	C3T	CITIA	RECHERCHE
Production de l'exercice en €	1 366 778	0	1 019 302	100 458	247 018
Résultat d'Exploitations	223 804	33 439	158 885	29 139	2 341
Résultat Net	85 963	9 754	129 612	-30 861	- 22 542

Valutec 2004 : répartition globale

Éléments au 31/10/2004	Total	Services Communs	C3T	CITIA	RECHERCHE
Production de l'exercice en €	1 249 351	0	892 901	59 910	296 540
Résultat d'Exploitations	61 934	5 600	107 070	-48 519	-2 218
Résultat Net	18 133	-5 699	107 070	-80 519	-2 720

Valutec : comparatif évolution après 5 ans d'exploitation

Éléments	1999	2000	2001	2002	2003	Facturation Nov 04
Chiffre d'Affaires	765345	1 102770	1 23579	1 74346	1 36778	1 33927
Résultat Net	- 38127	10466	- 43148	17347	85964	
Nombre de Salariés	14	21	24	30	27	21

D. Wauthier indique aussi que le nombre annuel de contrats est de l'ordre de 250 pour 70 clients, que l'activité concerne essentiellement la dynamique rapide, le choc/fatigue et l'acoustique, le freinage étant en augmentation. La productivité par salarié s'est fortement développée. La catapulte a dû être renouvelée en raison d'une forte utilisation : actuellement les clients doivent attendre un mois pour effectuer des tirs. Enfin une enquête auprès des clients (taux de retour 30%) montre que 90% sont satisfaits.

Projet d'établissement

Le Président d'université présente le projet de note stratégique résumant le projet d'établissement.

Aux amendements proposés lors du dernier conseil et présentés en gras dans la version distribuée ce jour, seront ajoutés les propositions de K.Girard sur la sécurité et celles du conseil scientifique.

O. Starzenski craint que la filière sciences économiques ne disparaisse sous le prétexte de départs à la retraite et que les postes soient transformés vers les secteurs juridique et gestion. « Dans la note stratégique où il y a un certain nombre de filières citées, le fait que l'on n'en mentionne pas d'autres peut avoir un sens caché » ajoute-t-il.

Pour V. Morgand cette intervention confirme son impression que le lecteur peut arriver aux mêmes conclusions que celles exprimées par O.Starzenski (ci-dessus) et par elle-même (lors du conseil du 9/12/2004).

Vote : Approbation à l'unanimité

Budget 2005

Le Vice-président en charge des finances présente le projet de budget de l'exercice 2005 pour l'établissement (unité budgétaire 900), l'ensemble des composantes et des services communs, à travers un commentaire général s'attachant à la section de fonctionnement et à la section d'investissement en recettes comme en dépenses puis le commentaire particulier des annexes : la répartition budgétaire par chapitre selon le budget initial 2003, 2004, 2005 ; le budget par masse et son évolution entre 2002 et 2005 ; budget initial des services généraux ; plan pluriannuel de maintenance 2002-2005 ; destinations pour l'exercice 2005 ; dotations en emplois au 1^{er} septembre 2004. Le projet de budget d'un montant total de près de 27,7 millions d'euros, présente un excédent à la section de fonctionnement et permet de prévoir une augmentation du fonds de roulement de l'établissement en fin d'exercice.

S. Hirschi constate que le rythme de création des emplois d'enseignants s'est considérablement ralenti entre la 1^{ère} année du contrat et la dernière. K. Girard estime que les dépenses de personnels IATOSS ont beaucoup augmenté à l'Ensiame malgré la fusion des 3 écoles d'ingénieurs dont on pouvait attendre une économie. C.Delebarre rappelle que la nouvelle entité avait tout d'abord redéployé 4 postes vers l'université ce qui se traduit en réalité par un déficit de 3 postes. Une note explicative sera mise à la disposition des conseillers.

Vote : Approbation à l'unanimité

Budget 2005

Le Vice-président en charge des finances présente le projet de budget de l'exercice 2005 pour l'établissement (unité budgétaire 900), l'ensemble des composantes et des services communs, à travers un commentaire général s'attachant à la section de fonctionnement et à la section d'investissement en recettes comme en dépenses puis le commentaire particulier des annexes : la répartition budgétaire par chapitre selon le budget initial 2003, 2004, 2005 ; le budget par masse et son évolution entre 2002 et 2005 ; budget initial des services généraux ; plan pluriannuel de maintenance 2002-2005 ; destinations pour l'exercice 2005 ; dotations en emplois au 1^{er} septembre 2004. Le projet de budget d'un montant total de près de 27,7 millions d'euros, présente un excédent à la section de fonctionnement et permet de prévoir une augmentation du fonds de roulement de l'établissement en fin d'exercice.

S. Hirschi constate que le rythme de création des emplois d'enseignants s'est considérablement ralenti entre la 1^{ère} année du contrat et la dernière. K. Girard estime que les dépenses de personnels IATOSS ont beaucoup augmenté à l'Ensiame malgré la fusion des 3 écoles d'ingénieurs dont on pouvait attendre une économie. C. Delebarre rappelle que la nouvelle entité avait tout d'abord redéployé 4 postes vers l'université ce qui se traduit en réalité par un déficit de 3 postes. Une note explicative sera mise à la disposition des conseillers.

Vote : Approbation à l'unanimité

Présentation du bilan de l'année 2004 et des orientations 2005 du FSDIE

Le Vice-président en charge de la vie étudiante présente les activités développées dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement de l'Initiative Etudiante.

Ce point à l'ordre du jour ne donne pas lieu à un vote.

Subventions du FSDIE aux associations étudiantes

Le Vice-président en charge de la vie étudiante présente les demandes de subventions à l'appui de projets émanant des associations étudiantes à l'occasion du 1^{er} appel à projets 2004-2005, après l'étude de la commission de la formation « projets » du FSDIE, du conseil des études et de la vie étudiante, et de la commission des finances.

Après délibération, les demandes de subventions liées aux projets de l'association AESG (Gala IAE 2005), et ¾ de pouce (formation d'élus à la FAGE) sont suspendues, et le montant de la subvention accordée à la FEV pour le l'organisation du concert Mendelssohn dans le cadre du 40^{ème} anniversaire, modifié.

S. Hirschi remarque que le concert étudiant représente le quart du budget de l'institut culturel ; il ne vote pas contre cette subvention uniquement parce qu'il s'inscrit dans le 40^{ème} anniversaire de l'université. P. Level propose à nouveau aux étudiants de répondre à leurs demandes de formation des élus étudiants.

Vote : Adoption à l'unanimité

Subventions des composantes aux associations

Les composantes IUT et IAE versent à diverses associations un montant total de 11 685 €.

Vote : Adoption à l'unanimité

Charte de formation professionnelle des personnels non enseignants de l'UVHC

M. le Secrétaire Général présente le projet de charte approuvé par la commission de formation des personnels et par la commission paritaire d'établissement. La charte prévoit les modalités de la formation professionnelle des personnels non enseignants pour des actions de formation organisées ou proposées dans l'intérêt du service, pour des actions de formation organisées par l'administration en vue de la préparation aux examens et concours administratifs, ou enfin pour des actions de formation sollicitées par les personnels en vue de leur formation personnelle.

Vote : Adoption à l'unanimité

Accord entre l'UVHC, l'ENSIAME et DAIMLER CHRYSLER S.A. Allemagne

M. le Secrétaire Général présente le projet d'accord de coopération dont l'objectif est de répondre au besoin de la relève scientifique et professionnelle par la nouvelle génération, d'optimiser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de promouvoir la coopération sur le plan scientifique, par la réalisation de travaux universitaires, de « plateau-projets », de projets de recherche et de technologie, par la participation aux jurys d'examen et à la remise des diplômes.

Vote : Adoption à l'unanimité

Conventions avec l'ENSAIT et ULCO dans le cadre du projet « université numérique en Région »

M. le Secrétaire Général présente le cadre du projet présenté par un consortium d'établissements régionaux en association avec le Conseil Régional, la DATAR et la Direction de la technologie, puis l'objet de la convention qui précise le mode d'utilisation et de redistribution des fonds reçus dans le cadre du projet dont l'UVHC est le coordonnateur.

Vote : Adoption à l'unanimité de chaque convention

Convention de collaboration de formation « activités physiques adaptées » de la FSMS

M. le Secrétaire Général présente la convention-type de la FSMS permettant de favoriser la formation des étudiants par la collaboration avec des instituts spécialisés dans la prise en charge du handicap. Les conseillers demandent que soient apportées les modifications suivantes : préciser le statut juridique de la « structure » partenaire ; renvoyer en annexe les noms et les références des personnes citées.

Vote : Adoption à la majorité absolue des voix – une abstention

Accord de coopération avec le collectif théâtral du Hainaut

Le Directeur de l'ICU présente la convention dont l'objet est de confier à l'association précitée l'initiation à l'art théâtral au cours de l'année universitaire aux bénéficiaires de nos étudiants en contrepartie d'une somme totale de 5 335,72 €.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention de reversement de la subvention erasme

M. le Secrétaire Général présente le projet de convention avec Lille III dont l'objet est de déterminer les modalités de reversement d'une partie de la subvention de l'institut international ERASME pour la mise en œuvre du projet « les bases sémantiques de la catégorisation » auquel participe le laboratoire CAMELIA de l'UVHC, pour un montant de 2 500 €.

Vote : Adoption à l'unanimité

Avenant n°4 à l'accord de coopération avec l'école nationale de l'industrie minérale

M. le Secrétaire Général présente le projet d'avenant fixant les modalités relatives à l'organisation de l'édition 2005 du colloque international PENTOM (performances et nouvelles technologies en maintenance) du 18 au 20 avril à Marrakech.

Vote : Adoption à l'unanimité (sous réserve d'approbation par le conseil scientifique)

Convention d'encadrement

M. le Secrétaire Général présente le projet de convention-type relative aux « plateau-projets » dont l'objet est de définir le cadre juridique et financier de projets pédagogiques collectifs à vocation industrielle développés dans le cursus de formation d'ingénieur.

Revenant sur les observations du CEVU qui a émis un avis favorable le 4 novembre 2004, les conseillers demandent les modifications suivantes :

- Supprimer la signature de l'étudiant sur la convention-type
- Supprimer la mention « par délégation » du Président
- Ajouter sur l'annexe « engagement de confidentialité », un paragraphe ayant trait à l'engagement de l'étudiant de respecter l'intégralité des dispositions de la convention-type

Vote : Adoption à l'unanimité

Protocole d'accord avec les AGF

M. le Secrétaire Général présente le projet de protocole d'accord entre l'université pour l'IAE, et les AGF en vue d'instaurer un partenariat fondé sur une coopération mutuelle des parties à travers diverses actions dans le respect de la neutralité commerciale.

Les conseillers demandent l'insertion du logo de l'université au regard du logo des AGF.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention d'attribution de subvention de la CAMVS pour le programme STIMAT

M. le Secrétaire Général présente le projet de convention établi par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre prévoyant la participation au financement du programme Support Technologique Interrégional en MATériaux avancés (STIMAT) à hauteur de 79 504 € sur 3 ans.

Les conseillers acceptent *de délibérer à ce sujet sous réserve d'un avis favorable ultérieur du Conseil Scientifique.*

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention d'attribution de subvention de la CAMVS pour la mise a disposition de personnel

M. le Secrétaire Général présente le projet de convention établi par la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre prévoyant le versement d'une subvention de 50 000 € destinée à l'accompagnement de la concrétisation du projet de Centre Régional Technique Maubeuge Val de Sambre par la mise à disposition de personnel.

Les conseillers souhaitent avant de se prononcer que soit levée l'ambiguïté de l'objet de la convention : versement d'une subvention ou mise à disposition de personnel ?

Vote : reporté

Contrat de réservation avec l'association JAPAJO

M. le Secrétaire Général présente le contrat passé comme chaque année avec l'association JAPAJO pour l'organisation d'un séjour au ski au bénéfice des enfants des personnels du 12 au 20 février à PELVOUX.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers du nord

Mme la Directrice de l'IAE présente le projet de convention définissant les modalités pratiques d'organisation et d'intervention du CFA de la Chambre des Métiers dans le cadre de la formation « Licence Professionnelle en Entrepreneurat ».

Les conseillers demandent la rectification de l'article 4 : « Pour la formation professionnelle, le directeur du CFA reçoit délégation pour l'organisation pédagogique (au lieu de « la responsabilité »).

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention « après le BAC, forum des terminales » avec le GIP FCIP de l'Académie de Lille

M. le Secrétaire Général présente la convention avec le GIP de l'académie pour l'organisation du forum des lycéens à Liévin du 24 au 27 novembre, fixant la participation financière de l'université à la manifestation.

Vote : Adoption à l'unanimité

Convention avec la ville de Maubeuge et l'IPHC

M. le Secrétaire Général présente le projet de convention permettant à l'antenne universitaire de Maubeuge d'accueillir au service de restauration 150 à 200 étudiants de l'Institut Polytechnique du Hainaut Cambrésis.

Vote : Adoption à l'unanimité

Approbation de l'adaptation des statuts de la FDEG au LMD en 2004/2005

Mme la Doyenne de la faculté de droit, expose les éléments de droit et de faits, (notamment la réforme dite « LMD » et le choix de l'Institut de basculer ses formations dans le nouveau cadre pédagogique à compter de la rentrée universitaire 2004/2005 ; la circonstance que les filières et la références aux diplômes mentionnés présentent un caractère obsolète et en contradiction avec les parcours et les dénominations issues du LMD), qui justifient la modification limitée des statuts de la composante portant sur la répartition des étudiants au sein du collège des usagers siégeant au conseil de la FDEG :

1/ article 5

- La représentation des étudiants est maintenue à dix étudiants
- La répartition en deux collèges électoraux, l'un de Droit, l'autre d'Economie et de Gestion avec l'attribution de 7 sièges au premier et de 3 au second, est supprimée

2) article 9 : ajout d'un troisième alinéa

Les représentants sont répartis en deux sous collèges :

- Le sous collège 1 comprend les étudiants inscrits en Capacité, DEUST, Licence 1, Licence 2, Licence 3, et licence professionnelle
- Le sous collège 2 comprend les étudiants de Master 1 et 2, et de Doctorat

Chacun de ces sous collèges désigne ses propres représentants.

Lorsqu'un usager change de sous collège, il perd la qualité pour laquelle il a été élu et il est remplacé conformément aux dispositions de l'article 21 du décret 85-59 du 18 janvier 1985.

La répartition des sièges entre les sous collèges est la suivante :

- Sous collège 1 : 6 sièges
- Sous collège 2 : 4 sièges

Les modifications ayant été approuvées par le conseil de la FDEG à la majorité des 2/3 requises, la proposition est soumise au vote des conseillers conformément aux statuts de l'université.

Vote : Adoption à l'unanimité

Informations du président

- Dotation 2005 : l'UVHC obtient 2 postes de maître de conférence et sans doute une transformation de MCF en Professeur.

- 40^{ème} anniversaire : à mi parcours des manifestations c'est un succès, bien relayé par la presse.

- Pôle de compétitivité : la Région proposerait de classer en 1ère position les transports innovants.
- Colloque de février à Maubeuge sur la problématique des antennes universitaires délocalisées, en partenariat avec l'association des directeurs des IUT : cette manifestation enregistre déjà la participation de personnalités nationales.
- Tempus Maroc : l'université dépose un projet sur la mise en place d'une structure de formation en licences professionnelles (consortium de plusieurs universités : France, Maroc, Finlande, Espagne). Le porteur du projet sera M. Abed (ISTV) avec le service des relations internationales.
- Université pour tous : c'est Philippe Vasseur (ancien leader politique national et ancien ministre reconverti dans la profession bancaire) qui donnera la conférence inaugurale de la nouvelle association « université pour tous » le 11 janvier (conférence commune avec les mardis de l'économie solidaire de réseau 21).

Etaient présents :

Personnalités extérieures Mme Hennion-Marescaux, MM. Nicolas, Roger

Collège A

Secteur 1 : MM. Défossez, Hirschi, Starzenski
Secteur 2 : M. Ourak
Secteur 3 : MM. Bricout, Gaudier

Collège B

Secteur 1 : Mmes Lemarchand, Morgand, MM. Bonduelle, Loquet
Secteur 2 : MM. Garnier, Pommeray
Secteur 3 : MM. Gallo, Roger, Sénéchal, Vandeville

Collège IATOSS

Mmes Decneut, Girard, MM. Balenghien, Rutkowski

Collège des usagers

Secteur 1 : MM. Chahri, Tison
Secteur 2 : MM. Lemaire, Vandenelsken
Secteur 3 : M. Traulle

Membres de droit

MM. Després, Dulion

Membres invités

Mme Camion, MM. Bassinet, Blin, Chabasse, Dechy, Delebarre, Delhaise, Desrumaux, Etienne, Moreau, Rouzé

Ont donné pouvoir

Mme Houssier, M. Boucher à M. Nicolas
 MM. Herbin, Millot à M. Bricout
 Mme Marescaux et M. Ezzedine à M. Garnier
 M. Vandersteen et Mme Dogheche à Mme Decneut
 M. Copin à M. Tison
 MM. Duflos et Vandenelsken à M. Traullé

Excusés :

MM. Duretz

Fait à Valenciennes, le 7 janvier 2005

Le Président



Professeur Pascal LEVEL.